

FICHE SYNTHÈSE

Volet 2 – Approche régionale et interrégionale

LUTTE À LA BERCE SPONDYLE (COMMUNE), UNE PEE DANS LES MILIEUX AGRICOLES DE LA VALLÉE DE LA MATAPÉDIA

ORGANISME	Organisme de Bassin Versant Matapédia-Restigouche (OBVMR)	COLLABORATEURS	Club Action-Sol-de-la-Matapédia
AUTEURS	Charlie Brochu-Guimond, OBVMR Carole Bouchard, Club Action-Sol		

INTRODUCTION

La berce sphondyle est une plante exotique envahissante qui a pris une expansion spectaculaire dans le bassin versant Matapédia-Restigouche au courant de la dernière décennie. Les propriétés adaptatives de cette plante lui permettent de coloniser différents types de milieux rapidement. En prenant la place des espèces indigènes, elle occasionne une diminution de la biodiversité du milieu. En plus d'être envahissante, elle peut causer des lésions cutanées semblables à des brûlures lorsque la peau qui a été contact avec la sève de la plante est exposée au soleil.

Sur le territoire de La Matapédia, l'envahissement de la berce sphondyle touche déjà plusieurs types de milieux dont les territoires agricoles (champ et bordure de champ).

Le projet en cours consiste à établir des moyens de prévention et de lutte efficace contre la berce sphondyle, en milieu agricole spécifiquement. Sur une période de 3 ans, il est prévu dans ce projet d'étudier la physiologie de la plante, de cartographier son évolution sur le territoire, de déterminer des méthodes de luttés efficaces (physiques ou phytosanitaires) et de faire de la sensibilisation auprès des entreprises agricoles et forfaitaires afin de leur fournir toutes les informations pertinentes pour les soutenir dans la lutte contre cette espèce exotique envahissante.

OBJECTIFS

Le projet de la lutte à la berce sphondyle se compose de 4 volets :

1. Sensibilisation

- 1.1. Limiter l'expansion de la berce en donnant aux agriculteurs les informations nécessaires à la lutte contre cette plante (identification et traitement).

2. Méthodes de lutte

- 2.1. Déterminer des moyens de lutte à la berce sphondyle efficaces et applicables en milieu agricole (phytosanitaires et physiques).

3. Cartographie.

- 3.1. Dresser un portrait juste de la situation concernant la distribution de la berce sphondyle et son évolution.

4. Acquisition de connaissances

- 4.1. Connaître la physiologie de la plante pour aider à établir des moyens de luttés efficaces.
- 4.2. Réaliser une lutte efficace et intelligente et de pouvoir établir un plan de lutte pour les années suivantes pour les milieux agricoles.

MÉTHODOLOGIE

1. Sensibilisation

- 1.1. Mise en place de moyens de communication avec les acteurs du milieu agricole (Envois postaux, réseaux sociaux et rencontres)

2. Méthode de lutte

- 2.1. Traitements effectués sur des parcelles expérimentales sur deux sites différents appartenant à des entreprises différentes.
- 2.2. Traitements réalisés avec un pulvérisateur manuel avec un volume de bouillie et de produit calculé précisément pour permettre de reproduire un traitement qui aurait été réalisé en plein champ avec un pulvérisateur agricole.

3. Cartographie

- 3.1. Envois postaux aux producteurs pour les inviter à nous signaler la présence de berce sur leur propriété. L'information recueillie a par la suite été enregistrée sur l'application *GeoODK Collect*.

4. Acquisition de connaissances

- 4.1. Acquisition de connaissances directement sur le terrain aux sites de traitement. Ces données physiologiques ont été recueillies : suivi de croissance (taille de la feuille et de la tige florale selon la période de l'année), caractérisation de son cycle reproducteur (émergence des fleurs, graines, croissance), caractérisation de son habitat (type de sol, types de couvert, type de culture, etc.).
- 4.2. Suivi de colonies privilégié au suivi d'individus.

RÉSULTATS

1. Sensibilisation

- 1.1. Deux envois postaux sous forme de média-poste visant les entreprises agricoles des MRC de La Matapédia et d'Avignon (197 entreprises).
- 1.2. Utilisation des réseaux sociaux pour la diffusion d'informations (plusieurs partages de documents d'informations sur la berce).
- 1.3. Publications sur le site internet de l'OBVMR.
- 1.4. Diffusion d'informations lors de rencontres effectuées en milieu agricole soit : AGA du syndicat de l'UPA de La Matapédia, rencontre virtuelle réunissant des producteurs agricoles et des intervenants, AGA du Club Action-Sol et AGA de l'OBVMR, (environ 50 entreprises).
- 1.5. Sensibilisation directement sur le terrain auprès de plusieurs entreprises agricoles (20 entreprises).
- 1.6. Entrevue avec les médias.

2. Méthode de lutte (Figure 1)

- 2.1. Le traitement avec du glyphosate est efficace, mais le traitement doit se faire tôt au printemps. À ce moment, étant donné que le plant est plus petit, il y a moins de bouillie utilisée et la cible est atteinte plus facilement. La dose utilisée recommandée est au moins de 5 l/ha. Suite au traitement, il est important d'établir une nouvelle culture agressive pour compétitionner avec la berce.
- 2.2. La berce est une plante de lieu dégradé. Lorsque le terrain est en mauvais état, elle s'établit facilement, il faut donc occuper l'espace avant elle



Figure 1: Traitements expérimentaux 2019

3. Cartographie

- 3.1. En tout, 7 sites ont été visités en 2019 et ce chez 3 propriétaires. Les visites terrains en milieu agricole ont eu lieu suite à une mention d'un agriculteur afin d'obtenir son consentement pour intégrer la localisation de la berce sur son terrain dans une cartographie publique. Par contre, nous n'avons eu que très peu de mentions.
- 3.2. Il n'y a pas eu de cartographie à proprement dit en 2020 et 2021. Selon les observations faites, la berce est présente sur une bonne partie du territoire de La Matapédia, principalement près des chemins principaux et du chemin de fer. Il y a des foyers d'infestation aux endroits où il y a eu des travaux routiers. Des visites terrains pour du dépistage ont aussi eu lieu. Les exploitants ont été informés lorsqu'il y avait de la berce sur leur terrain.

4. Acquisition de connaissance

- 4.1. La berce sphondyle possède un développement hâtif. On peut l'observer au tout début de la période printanière parmi les premières espèces végétales visibles (Figure 2).
- 4.2. Sa période de floraison débute après la berce laineuse (plante très semblable à la berce sphondyle) au cours du mois de juillet, et ce, jusqu'au mois d'août.
- 4.3. La tonte fréquente ne semble pas avoir d'effet sur les réserves de la plante ce qui cause une floraison rapide avec des fleurs plus courtes.
- 4.4. Les plantes de première année n'offrent pas une forte compétition en milieu avec peu de lumière. Ainsi, le fauchage de haie pourrait causer une explosion de germination pour la berce par l'ouverture du milieu et un plus grand apport d'énergies lumineuses.

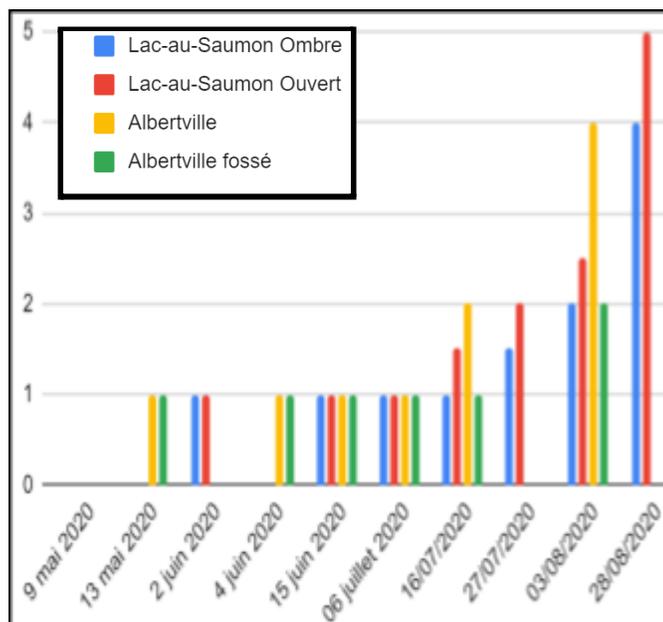


Figure 2: Évolution du stade de vie des colonies de berce suivies en 2020. Stade 1 = Végétatif, Stade 2 = Bourgeon floral, Stade 3 = Ombelle de fleurs, Stade 4 = Graines vertes, Stade 5 = Graines sèches.

IMPACTS ET RETOMBÉES DU PROJET

Il a été démontré précédemment que la présence de la berce sphondyle dans la Vallée de la Matapédia est un problème important de plantes exotiques envahissantes. Étant donné sa grande capacité d'adaptation, on la retrouve dans presque tous les milieux, incluant le milieu agricole. Il y a peu d'informations disponibles concernant cette plante et son évolution dans notre région. Aussi, il y a peu d'informations disponibles sur sa lutte. La réalisation du projet nous a permis d'acquérir beaucoup d'informations à ces niveaux.

La prévention est le meilleur moyen de lutte contre la berce. Suite aux différents suivis, il a été possible d'évaluer le patron de contamination et de d'envahissement de la berce sur le territoire. La berce provient principalement des abords de route et de chemin de fer, aux endroits où il y a eu des travaux d'aménagement de sol (fossé, chemin de ferme, bûchage, etc). Il est donc important de faire connaître le plus possible la plante dans le milieu agricole pour qu'elle puisse être repérée rapidement et éradiquée dans les nouveaux foyers d'infestation. Un feuillet informatif a été produit pour bien identifier la berce sphondyle.

Concernant la lutte à la berce, il a été établi que l'utilisation d'un herbicide non sélectif (le glyphosate à 5 l/ha) est efficace pour la détruire. Il est important de bien respecter l'étiquette du produit et de faire le traitement dans les meilleures conditions possibles (température, vent, qualité de l'eau, pression d'opération, etc). Il faut également tenir compte qu'un traitement herbicide en milieu agricole est interdit dans un fossé, un plan d'eau et dans la zone tampon autour. Il est important d'établir rapidement une culture après le traitement herbicide. Le travail du sol semble aussi opérer un contrôle de la plante. En résumé, le contrôle de la berce en plein champ est possible, par contre, si les bordures de champs sont contaminées, il est plus difficile de l'éradiquer car elle est de nouveau introduite dans les champs.

Plusieurs informations concernant la physiologie de la berce sphondyle ont été recueillies au cours des trois années, ce qui nous a permis de mieux comprendre la plante. Par contre, certains points restent à éclaircir entre autres, la durée de vie de la graine dans le sol et les facteurs qui influencent le taux de furanocoumarine dans la plante.

DÉBUT ET FIN DU PROJET

Janvier 2019/Janvier 2022

POUR INFORMATION

Charlie Brochu-Guimond ou Mireille Chalifour
OBVMR
Courriel:

charlie@matapediarestigouche.org

Téléphone:

418-629-5576 poste 1 ou 2

Carole Bouchard

Club Action-Sol de La Matapédia

Courriel:

actisol1@yahoo.ca

Téléphone:

418-629-3910

Cellulaire:

418-631-7368

*Ce projet a été financé par le ministère de
l'Agriculture, des Pêcheries et de
l'Alimentation, dans le cadre du programme
Prime-vert*

Agriculture, Pêcheries
et Alimentation

Québec 